

« Livret Personnel de Compétences » *Contribution SNES-FSU*

A la suite de notre contribution sur le thème « socle commun et culture commune », le SNES-FSU souhaite en apporter une autre spécifique sur l'évaluation du socle par le biais du « Livret Personnel de Compétences » qui préoccupe beaucoup la profession.

L'attestation de la maîtrise du socle commun étant nécessaire à l'obtention du DNB depuis 2011, les personnels doivent renseigner le LPC. Rien, à travers ce livret ne résout les nombreux problèmes (et sur la forme et surtout sur le fond) qui sont posés depuis le départ de cette forme d'évaluation.

Les items (ou compétences) du socle continuent d'être déclinés en domaines qui comprennent des items tellement disparates et de conception tellement variée que personne ne sait définir « objectivement » à partir de quel seuil un élève est censé maîtriser chacun des piliers.

Dans les collèges, alors que l'approche par compétences peut donner l'illusion de traiter de la question de la culture scolaire, la profession veut vous dire, à travers cette contribution, que « la course à la croix » esquive les vraies questions relatives aux apprentissages et éloigne les élèves de ce qui fait sens dans ce qu'ils sont censés faire en classe. De plus, l'exigence d'une « validation obligatoire » ne fait qu'aboutir à une véritable mascarade, quel que soit le niveau réel des élèves.

Si les personnels s'investissent sans compter pour la réussite de leurs élèves, ils contestent une évaluation incessante et exclusive par compétences qui prend le pas sur la construction et l'acquisition patientes des connaissances et qui porte sur des compétences que l'Ecole n'enseigne pas forcément. Ils n'adhèrent pas à cette approche qui pose de redoutables problèmes pédagogiques et éducatifs, didactiques et d'évaluation qui n'ont jamais été valablement réfléchis ni débattus avec la profession.

De nombreuses expériences qui ont déjà été menées dans d'autres pays (Suisse, Belgique, Québec...) n'ont pas permis de conclure qu'une approche exclusive par compétences apportait des réponses pertinentes à la difficulté scolaire ou permettait aux parents de suivre mieux la scolarité de leurs enfants... Bien au contraire.

Après 2 ans d'expérience, le LPC est maintenant clairement perçu par la profession comme un outil redoutable sur la question de fond de son « pourquoi faire ». Il nous semble de plus en plus clair que cet outil devient une « finalité d'enseignement » et cette perspective nous effraie.

Pour finir, ces Livrets, impossibles à renseigner sérieusement et donnant peu à voir des acquisitions réelles des élèves paraissent « inutilement complexes » pour la profession, tout comme ils étaient qualifiés « d'illisibles et bureaucratiques » par le candidat François Hollande.

Il va sans dire que la question de l'existence même de ces livrets se doit d'être très rapidement posée.